

LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS DE 1948 : LIQUIDATION PROGRAMMÉE



Femmes palestiniennes des camps de Sabra et Chatila, photographiées au lendemain des massacres du 16 au 18 septembre 1982. (Photo Keystone)

Si le régime sioniste procède au nettoyage ethnique de l'ensemble des Palestiniens des territoires occupés, les réfugiés sont particulièrement dans le viseur, les camps sont des foyers de résistance et leur existence témoigne de la responsabilité des milices sionistes et du gouvernement israélien dans la Nakba.¹ Sous couvert d'une chasse aux terroristes, ciblée, ce sont des milliers de familles qui sont terrorisées, violentées, déplacées et laissées sans protection. C'est toute une communauté organisée qui est dispersée.

1982. L'armée israélienne envahit le Liban, bombarde et assiège Beyrouth. Fin août, les combattants de l'OLP quittent la capitale, la Force multinationale se retire laissant les réfugiés palestiniens sans protection. Du 16 au 18 septembre, dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, des milliers de civils (près de 3 000) – personnes âgées, femmes et enfants – sont massacrés par les phalangistes libanais, des centaines d'adultes civils sont enlevés ou portés disparus. Ariel Sharon, alors ministre de la Défense, a commandité et supervisé les opérations, alléguant vouloir « neutraliser 2 000 terroristes armés ». Israël et les phalangistes partageaient la même ambition d'en finir non seulement avec la résistance mais avec les réfugiés palestiniens au Liban.²

Ces crimes ont suscité l'indignation internationale, l'ONU a condamné un acte génocidaire.³ Sans qu'aucune poursuite judiciaire ne soit engagée, les auteurs n'ayant même pas été désignés.

En vérité, dès sa création en 1948, l'État sioniste, refusant toute responsabilité dans l'exil des Palestiniens, a mobilisé tous les moyens possibles pour empêcher leur retour : les mesures législatives, la violence armée, la des-

truction et l'effacement des villages, les pressions sur les pays arabes, le discrédit des instances internationales, la désinformation...

DÉMOLIR L'UNRWA

Pendant des décennies, soutenu par son allié étasunien, Israël a déployé des campagnes pour affaiblir et supprimer l'Unrwa. Comme le précise Sami Mshasha, « l'Unrwa n'a pas créé le droit au retour, et ce droit, consacré et codifié par le droit international, ne dépend pas de la pérennité de l'Agence. Elle n'a pas non plus été créée pour résoudre la question des réfugiés. Elle a été mise en place pour leur venir en aide en attendant la mise en œuvre d'une solution politique juste. Mais aucune autre institution n'a incarné avec autant de constance la responsabilité permanente de la communauté internationale envers les réfugiés palestiniens, qui attendent une solution équitable à leur problème depuis tant d'années. C'est cette importance politique qui a fait de l'Unrwa la cible d'efforts soutenus et incessants visant à l'affaiblir, à la délégitimer et à la remplacer. »⁴

Liquider l'organisation onusienne ne suffit pas. En l'absence de réaction internationale, Israël passe à la vitesse supérieure : porter atteinte physiquement et psychologiquement aux personnes

SUITE EN PAGE 2

SOMMAIRE

Les réfugiés palestiniens de 1948 : liquidation programmée	1
KALANDIA. Israël occupe le Centre de formation de l'Unrwa ...	2
LIBAN. De guerre en guerre, la détresse profonde des réfugiés palestiniens	2
JÉNINE. Maintenir vivant l'espoir du retour	5
SHU'FAT. Un ghetto dans Jérusalem-Est	6
MORLAIX/JALAZONE Défendre l'accès à l'eau par la solidarité internationale	7
BD. Mémoire de réfugié	8
Danseurs et danseuses de dabkeh accueillis en Bretagne	8

1. Qassam Muaddi, Publié par *Mondoweiss*, en français sur le site de l'AFPS :

« Comprendre la campagne menée par Israël pour détruire les camps de réfugiés palestiniens en Cisjordanie » : <https://shorturl.at/kGcCb>

2. Relire « Sabra et Chatila aujourd'hui : un continuum de génocides depuis 1948 », Leila Seurat, CAREP, 2025 (en ligne et pdf). <https://shorturl.at/5w208>

3. Assemblée générale de l'ONU, RES 37/123/D du 16 décembre 1982.

4. Sami Mshasha a été porte-parole et directeur de la communication de l'Unrwa (Office de secours et de travaux des Nations unies), 7 août 2026, *Mondoweiss*. (en anglais) <https://shorturl.at/Y1Abn>
En français sur *Chronique de Palestine* <https://shorturl.at/cVlGc>

réfugiées elles mêmes, sur leur lieu de vie, supprimer leur lieu de vie.

Depuis fin 2023, le gouvernement israélien d'extrême droite durcit considérablement sa stratégie dans le but d'éliminer les réfugiés palestiniens de 1948 et leurs descendants : bombardements, destruction de l'habitat et des infrastructures de santé et d'éducation, déplacements forcés, famine, coupures d'électricité et d'eau potable, assassinats, intrusions des soldats dans les maisons, terreur...

Dans la bande de Gaza, où survivent près de 1,9 million de réfugiés, le génocide se déroule depuis bientôt trois ans. En Cisjordanie, les années 2025 et 2026 enregistrent des offensives militaires israéliennes d'une ampleur inédite dans les camps de réfugiés : Jenine, Tulkarem, Nur Shams en 2025 (voir BIR n°25 et article pages 5 et 6). Au cours de l'été 2026, l'armée d'occupation lance une vaste opération dans le camp de Qalandia, procédant à des fouilles et à des perquisitions pour débusquer des « infrastructures terroristes ». Un déploiement inouï de véhicules militaires et d'engins de démolition préfigure une expulsion totale et le rasage intégral du camp. Tandis que la menace d'« intervention armée de longue durée », annoncée par le ministre de la Défense Israël Katz entretient sciemment la terreur sur des milliers de familles des camps de Balata et de El Askar.

La destruction de la société palestinienne réfugiée peut aussi revêtir des

formes plus insidieuses, comme dans le camp de Shu'fat (article page 6).

Au sud du Liban, le gouvernement Netanyahu ambitionne l'annexion pure et simple du territoire qu'il ré-occupe militairement depuis octobre 2024, et les camps de réfugiés palestiniens sont particulièrement ciblés. Leurs habitants sont gravement mis en danger et ne bénéficient d'aucune protection internationale. (article ci-contre)

Jusqu'où Israël ira-t-il pour « liquider la question des réfugiés » ? Les États membres de l'ONU s'indignent... et s'abstiennent de tout acte coercitif. Suite aux déclarations de Katz, le ministère français des Affaires étrangères déclare : « Alors qu'Israël a annoncé le lancement d'une opération militaire d'ampleur, la France appelle l'ensemble des parties au calme et à la retenue. Elle rappelle l'obligation de l'armée israélienne de protéger les populations civiles. »⁵ L'État français affirme son attachement au droit international mais se garde de mettre en avant, parmi les « résolutions pertinentes », la résolution 194 qui affirme le droit au retour des réfugiés de Palestine. Et ne prend aucune sanction.

Sur le terrain, élus et citoyens agissent. Plusieurs exemples de coopération décentralisée ou de jumelages témoignent de la solidité des liens créés entre des communes françaises et des camps de réfugiés menacés. Comme à Brest et Morlaix. (articles page 7 et 8)

Odile KADOURA

5. <https://shorturl.at/dOVk6>

LIBAN : DE GUERRE EN GUERRE, LA DÉTRESSE PROFONDE DES RÉFUGIÉS PALESTINIENS

Si le Liban fait l'objet d'attaques incessantes depuis l'offensive israélienne contre la bande de Gaza en octobre 2023, c'est l'invasion du sud du pays par l'armée israélienne et les bombardements de la banlieue sud de Beyrouth (Dhahieh) à partir du 23 septembre 2024 qui déclenchent ce qu'on appelle la « guerre de 66 jours ». Bilan : Au moins 4 000 personnes tuées, en majorité civiles, 16 000 blessées et 1,4 million déplacées, jusqu'au cessez-le feu le 27 novembre 2024 jamais respecté par Israël.¹ Une nouvelle phase de l'offensive israélienne a débuté le 2 mars 2026 et duré jusqu'au 29 juin, faisant 4 300 victimes supplémentaires et plus de 10 000 blessés. Un million et demi de personnes ont été déplacées et le sud du pays est dévasté, occupé par l'armée israélienne qui pilonne les villages, causant de nouveaux morts et empêchant le retour des habitants.

À KALANDIA, ISRAËL OCCUPE LE CENTRE DE FORMATION DE L'UNRWA



Le 25 août, les forces israéliennes ont pris le contrôle du Centre de formation de l'Unrwa à Qalandia, près de Jérusalem, au lendemain de sa visite par des représentants de 28 missions diplomatiques. Ce Centre, le plus ancien et premier institut de formation professionnelle créé par l'Unrwa, il y a plus de 70 ans, a formé des milliers de réfugiés. Adnan Abou Hasna, conseiller médias de l'Office, a souligné que les activités éducatives, médicales et humanitaires de l'Unrwa ont cessé à Jérusalem-Est occupée, mais se poursuivent dans le reste Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Sources Centre palestinien d'information <https://shorturl.at/84XbN> et Unrwa <https://shorturl.at/FHYiQ>

LES réfugiés palestiniens subissent de plein fouet l'agression israélienne contre le Liban. La guerre de 2026, toujours en cours, met en évidence la fragilité des ressorts internes de la société palestinienne appauvrie, vivant dans des camps exigus et délabrés. Elle montre également les limites de l'intervention des institutions nationales et internationales. Il faut rappeler que les réfugiés palestiniens au Liban restent privés de citoyenneté et de droits civils, leur accès au travail, à la propriété, aux services publics libanais et à la protection sociale sont considérablement restreints. Ils dépendent donc massivement de l'Unrwa en matière d'éducation, de santé, d'aide financière et des programmes d'urgence. Sur pression d'Israël, la baisse des contributions



des États à l'Office a entraîné une intensification de la précarité des familles. À titre d'exemple, les donateurs refusent très souvent les aides en espèces et privilégient l'aide en nature.² Or celle-ci est bien plus difficile à mettre en place dans une situation de guerre et de déplacements des bénéficiaires.

Pour de nombreuses familles qui ne bénéficient pas d'un soutien familial de l'extérieur, les conditions de vie n'ont jamais été aussi désastreuses. Les ménages dirigés par des femmes, qui représentaient en 2017 environ 17,2 % des ménages palestiniens au Liban, sont particulièrement concernés.³

LE SUD EST UN CHAMP DE RUINES.

Avec l'offensive israélo-étatsunienne contre l'Iran le 28 février 2026, les attaques du Liban reprennent avec une intensité jamais connue par le passé. À ce jour, l'armée israélienne occupe plus de 600km² du sud du pays. Au sud du fleuve Litani, le paysage ressemble à un champ de ruines : des villages entiers ont été rasés et les cultures dévastées par le phosphore blanc et les bulldozers. Selon le ministère libanais de l'Agriculture, environ 23 % des terres agricoles (près de 52 000 hectares) ont été saccagées, les dégâts les plus importants se concentrant au sud de Nabatieh, dans les zones frontalières et dans la Bekaa. Plus de 10 000 exploitations agricoles ont été affectées et 77 % des agriculteurs du Sud-Liban ont été déplacés, tandis que 78 % ont complètement cessé leurs activités.⁴ De nombreux

ouvriers agricoles palestiniens, s'ils n'ont pas fui, ont pour le moins perdu leur emploi. En conséquence, les ressources des familles sont durablement anéanties.

Dès le 2 mars, un premier ordre d'évacuation israélien est émis – d'autres suivront – et des centaines de milliers d'habitants du Sud-Liban et de la Dha-hieh fuient. À ce moment, les trois camps du sud – où vivent environ 60 000 habitants – accueillent 746 familles libanaises, syriennes et palestiniennes déplacées, réparties entre al-Rashidieh (234 familles), Burj al-Shamali (200) et al-Bass (312).⁵ Mi-mars, les réfugiés de ces camps, ainsi que des 12 regroupements non officiels avec 20 000 personnes, ont été sommés de les évacuer. Si beaucoup sont restés, ne sachant où aller ou n'ayant pas les moyens de partir, des milliers ont cherché refuge ailleurs.

Les bombardements ont causé d'importantes destructions d'infrastructures de transport, notamment des ponts vers le nord du pays, ce qui a fortement compliqué les déplacements, l'approvisionnement, le recours aux services de santé, et entraîné l'isolement des camps. Les écoles ont été immédiatement fermées et transformées en centres d'hébergement, les cliniques, des dizaines de dispensaires et les services de collecte des déchets ont interrompu leurs activités. L'électricité et l'eau ont parfois été coupées pendant des jours si ce n'est des semaines.⁶ Dans un premier temps, les habitants des camps ont fui vers Saïda, où se trouvaient quelques centres d'hébergement de l'Unrwa et d'associations, mais beaucoup ont poursuivi vers les camps du nord, Nahr al-Bared et al-Baddaoui, ce qui a nécessité des aides alimentaires et sanitaires en urgence qui sont restées insuffisantes.

Selon Yasser Daoud, directeur exécutif de l'association Naba'a Developmental Action Without Borders, la plus grande vague de départ des camps du Sud-Liban a fait suite aux frappes contre le camp d'al-Bass qui a suivi l'ordre militaire israélien d'évacuation le 25 mai. Environ 2 200 familles ont fui tandis que 700 autres se sont réfugiées dans les camps d'Ain al-Hilweh et de Mieh Mieh, dans la région de Saïda. Mais près de 6 300 familles seraient restées à l'intérieur des trois camps.⁷

L'Unrwa a mené en avril et mai le recensement des familles résidant dans ces trois camps du Sud-Liban et de celles déplacées dans la région de Saïda, pour mettre en place un programme d'aide humanitaire financé par le Fonds humanitaire pour le Liban via le

1. Dans un précédent article (bulletin n°25) nous avons fait état des répercussions de cette guerre sur les camps et les réfugiés palestiniens. Jusqu'à la nouvelle offensive déclenchée en mars 2026, le gouvernement libanais a comptabilisé plus de 15 400 violations du cessez-le-feu, ayant entraîné la mort de plus de 370 personnes.
2. Anera, Palestinian Refugees in Lebanon, printemps 2026, page 19. <https://shorturl.at/GtW19>
3. De nombreuses associations et institutions ont également réduit leurs prestations, notamment celles liées à l'Autorité palestinienne, totalement asphyxiée par Israël. Mohamed Al-Jum'a Abu Wasim, président de l'association Al-Hawla et membre du conseil municipal de la commune de Burj al-Shamali, a déclaré à *al-Arabi al-Jadid* : « le Comité de secours de l'OLP a suspendu depuis plus de sept mois son aide destinée spécifiquement aux familles des martyrs et des blessés. De même, l'Unrwa a suspendu depuis plus d'un an son programme de soutien aux cas de grande précarité, qui constituait une bouée de sauvetage pour les familles les plus vulnérables grâce à ses aides financières directes », <https://tinyurl.com/48f9jvt8>, 22 mai 2026.
3. Fondation Shahed, mars 2026, <https://tinyurl.com/8ff9n26c>
4. <https://www.anera.org/blog/how-war-is-devastating-lebanons-agricultural-sector/>
5. <https://www.al-akhbar.com/NewspaperArticles/lebanon/884362>
6. Le camp de Burj al-Barajneh, au Sud de Beyrouth, a été plongé dans une obscurité quasi totale pendant plus de vingt jours, tandis que l'eau était coupée, les services interrompus et la clinique de l'Unrwa fermée. <https://refugeesps.net/post/34326> (28 mars 2026, en arabe).
7. <https://refugeesps.net/post/35625> (16 juin 2026, en arabe).

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires des Nations unies.⁸ Il a mis en place en août un programme éducatif de rattrapage visant à préparer les élèves à l'année scolaire 2026/2027, après des mois d'interruption en raison de l'agression israélienne.⁹

L'UNRWA IMPUISSANT FACE AUX BESOINS. Les critiques à l'encontre de l'Unrwa sont nombreuses car, durant leur déplacement, les familles ont été livrées à elles-mêmes. Le directeur de l'Organisation 302 pour la défense des droits des réfugiés, Ali Houidi, se fait le porte voix de nombreux acteurs locaux qui pointent l'absence d'un plan d'urgence clair tenant compte de l'ampleur de l'exode. Il a souligné que l'Office s'est appuyé à plus de 80 % sur des organisations partenaires pour assurer l'approvisionnement en nourriture, en eau et en literie.¹⁰

S'ajoute à cela que l'Unrwa, en raison des coupes budgétaires drastiques, limite ses aides aux camps directement touchés par la guerre, ce qui suscite des interrogations chez les habitants des autres camps qui considèrent qu'ils en ont également subi les conséquences, notamment en accueillant des centaines de familles. Ali Houidi appelle à « l'adoption de critères plus justes et plus inclusifs, fondés sur l'ampleur des besoins et la situation économique et sociale des familles, plutôt que des critères géographiques étroits ». ¹⁰

Il précise que la fin des opérations d'hébergement ne signifie pas la fin des conséquences humanitaires, sociales et psychologiques du déplacement. Les difficultés sont énormes, notamment en raison de l'arrêt complet des activités professionnelles. Selon lui, le seuil de pauvreté toucherait environ 80 % des

réfugiés palestiniens au Liban, dont le taux de chômage s'élèverait à 45 %.

Les différents aspects de la présence palestinienne au Liban sont traités depuis 2005 par le Comité du dialogue libano-palestinien, organisme gouvernemental agissant comme interface avec les différents acteurs sur le terrain. Il a élaboré et supervisé le recensement des réfugiés dans les camps et les regroupements en 2017 (*voir bulletins n°7 et 8*) et a fourni à l'État une base opérationnelle dont il ne disposait pas.

DE NOUVEAUX DÉFIS. L'affaiblissement progressif de la représentativité palestinienne et la déliquescence des structures politiques et administratives locales dans les camps, en raison notamment des guerres, facilitent le déploiement d'un agenda gouvernemental de contrôle des réfugiés. Par exemple, le Comité supervise la question du désarmement des factions palestiniennes, selon l'accord du 21 mai 2025 entre le président libanais Joseph Aoun et le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas.

« Cet accord n'avait pas fait l'unanimité parmi les Palestiniens car il avait été conclu sans coordination préalable avec les factions palestiniennes ni avec l'Instance d'action palestinienne commune, que les factions considéraient alors comme habilitée à examiner les dossiers nationaux palestiniens au Liban. [...] Les factions palestiniennes ont refusé de traiter la question des armes indépendamment des droits civils, sociaux et économiques des réfugiés, et exigé qu'elle soit examinée dans le cadre d'un dialogue palestinien-libanais global préservant les droits nationaux palestiniens et le droit du peuple palestinien à résister à l'occupation ». ¹¹

Il est pour le moins surprenant que le mouvement Intifada palestinienne, une faction n'appartenant pas à l'OLP, ait engagé le 31 juillet la première opération de remise d'armes lourdes et moyennes à l'armée libanaise dans le camp d'al-Baddaoui. Cette initiative fait craindre qu'elle serve pour exercer des pressions sur les autres factions et permette de « contourner les instances palestiniennes unificatrices au Liban ». ¹²

Il faut noter que, suite à la création du Comité du dialogue libano-palestinien, les bureaux de l'OLP ont été rouverts au Liban en 2006, après avoir été fermés depuis 1982, et qu'ils ont été élevés au rang d'ambassade en 2011. Ce Comité est également chargé de collaborer avec l'Unrwa pour « améliorer les conditions socio-économiques, juridiques et sécuritaires des réfugiés », sans toutefois se substituer à lui. Mais ce droit de regard peut aussi faire obstacle à la marge de manœuvre de l'agence onusienne qui fait face à une offensive israélo-étatsunienne sans précédent mettant en danger son existence même. Un projet de loi au Congrès étatsunien vise à la démanteler et à lui substituer des associations humanitaires.

Le projet de loi libanais sur les médias, notamment son article 63 qui stipule que le directeur responsable de tout site d'information en ligne doit être libanais et jouir de ses droits civils et politiques, représente un autre défi. Les conséquences là aussi entraîneraient l'invisibilisation de la cause des réfugiés palestiniens au Liban. ¹³

Les Palestiniens du Liban font face à de tels périls qu'il faut craindre qu'ils ne soient réduits à des victimes d'une crise humanitaire. Près de quatre-vingts ans après la Nakba, ils et elles continuent de se battre pour faire échouer l'opération d'effacement de leur présence en tant que sujets politiques. Il est temps que soit imposé une solution globale de la question coloniale en Palestine, qui inclut le droit au retour des réfugiés conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations unies.

Salima MELLAH

8. <https://refugeesps.net/post/36086> (14 juillet).

9. <https://refugeesps.net/post/36367> (30 juillet).

10. <https://refugeesps.net/post/36086> (14 juillet).

11. <https://refugeesps.net/post/35775> (26 juin).

12. <https://refugeesps.net/post/36408> (3 août).

13. *Ibidem*.



Déplacés de camps du Liban dans un centre de l'Unrwa.

RÉFUGIÉS DE JÉNINE : MAINTENIR VIVANT L'ESPOIR DU RETOUR

Depuis leur évacuation brutale par les forces armées israéliennes du camp de Jénine en janvier 2025, les familles de réfugiés sont dispersées dans au moins treize lieux différents. Une délégation de l'AFPS44 a rencontré cet été des membres du Comité populaire et du Centre des femmes qui maintiennent le lien entre les réfugiés.

INSTALLÉES dans un local de 70 mètres carrés au quatrième étage d'un immeuble dans le centre de la ville de Jénine, les animatrices du Centre des femmes poursuivent les activités auprès des femmes, des enfants, des handicapés. Elles souhaiteraient trouver un espace plus grand et en rez-de-chaussée, mais les locaux disponibles sont rares et les loyers excessifs. Pour faciliter les regroupements à l'occasion d'ateliers ou de réunions, le Comité populaire envisage l'achat d'un minibus. Une subvention de la Chapelle-sur-Erdre, ville jumelée avec le camp, et du Conseil départemental de Loire Atlantique, complétée par une participation de l'AFPS44, contribuent à cet achat.

TROUVER UN LOGEMENT. Certaines familles qui avaient des parents ou des amis en ville ont pu être hébergées chez eux, d'autres sont installées dans l'Université arabe américaine de Palestine ou AAUP, un grand ensemble immobilier



Carte réalisée d'après une enquête du journal Haaretz (situation juillet 2026) - <https://shorturl.at/pj039>

géré par des capitaux privés. Avec le départ des étudiants palestiniens d'Israël, proche de quelques kilomètres, les studios libérés sont loués à des familles.¹ Mais un loyer de 150 € par mois pour un deux pièces pour six personnes ou plus est une somme très élevée pour des familles sans ressources !

Par ailleurs, ce lieu est à l'écart de tous les commerces, sans transport en commun, sans lieu pour se réunir. La Maison chaleureuse a cependant tenu à organiser une animation pour les enfants dans ce regroupement.

Abla, une des animatrices du Centre, explique : « Nous organisons des activités pour les femmes : broderies, fabri-

cation de savons et de parfums... C'est d'abord un soutien aux femmes qui peuvent ainsi se retrouver et discuter. »

PROTÉGER LA DIGNITÉ. « Dans les familles, la situation est difficile car les hommes qui travaillaient en Israël sont au chômage et les fonctionnaires ne touchent que 40 % de leur salaire tous les 45 jours. Les hommes restent à la maison et se sentent inutiles car il n'y a plus de revenu. Les commerçants nous aidaient mais, avec la crise, c'est fini, et l'Autorité palestinienne a supprimé toutes les aides aux familles des prisonniers et des martyrs.² Notre rôle est de protéger la dignité des personnes. »

Les locaux scolaires de l'Unrwa dans le camp sont fermés et, dans les écoles publiques de Jénine, il a fallu diviser la semaine en deux parties : les enseignants de l'Office utilisent les locaux



Chars et bulldozers israéliens détruisent les rues dans le camp de réfugiés de Jénine en Cisjordanie, lors de l'opération militaire de janvier 2025. (Photo Mohammed Nasser/APA)

1. Plus de la moitié des 10 000 étudiant·es du campus de Jénine de l'Université arabo-américaine (AAUJ), ouverte en 2000, sont citoyens israéliens, notamment pour échapper aux discriminations subies dans les facultés israéliennes. Le coût des études y est aussi beaucoup moins élevé. Et la plupart d'entre eux retournent ensuite travailler en Israël. (source *La Croix*, juillet 2018)

2. Sous la pression des États-Unis et d'Israël, l'Autorité palestinienne a révoqué par décret en février 2025 les allocations bénéficiant aux familles de prisonniers détenus par Israël et de Palestiniens tués par l'armée d'occupation, dont beaucoup sont des réfugiés.

deux jours par semaine et les enseignants publics les trois autres jours. L'autre partie de la semaine est consacrée à l'enseignement par internet. Ceci n'est pas sans conséquence sur l'éducation des enfants.

FAIRE FACE À LA POLITIQUE DE LIQUIDATION DES CAMPS.

Effacer la question des réfugiés en supprimant l'Unrwa et en dispersant les réfugiés, telle est la volonté clairement affichée de l'occupant israélien.² C'est sans doute à Jénine que cette politique est la plus avancée, mais elle est à l'œuvre à Tulkarem et menace Naplouse. Elle s'exprime d'abord dans la géographie et l'urbanisme. Une base militaire est en construction directement à proximité, au sud du camp de réfugiés. À l'intérieur du périmètre du camp, 52 % des bâtiments ont été détruits ou endommagés, faisant place à une avenue qui traverse le camp d'est en ouest, de largeur suffisante pour laisser passer deux chars de front.

À quelques kilomètres, quatre colonies qui avaient été évacuées en 2005 sont en cours de reconstruction et de peuplement : Ganim, Kadim, Homesh et Sanour.

Remodeler l'organisation urbaine du camp, contrôler cet espace par une installation militaire qui protégera, en même temps, la réinstallation des colons, c'est la stratégie justifiée par le ministre Katz qui prétend s'attaquer « à un foyer de terroristes financé par l'Iran » ! En lien avec des responsables d'associations du camp depuis vingt-trois ans, nous pouvons témoigner de l'absurdité de propos qui camouflent mal le nettoyage ethnique et le génocide en cours.

Il est impossible de s'approcher des limites du camp : une barrière jaune en ferme l'entrée. Et en hauteur, derrière les fenêtres aveugles, les snipers guettent et n'hésitent pas à tirer sur ceux/celles qui s'approchent trop : deux enfants l'ont payé de leur vie en 2025.

L'armée a fixé cinq conditions aux habitants pour revenir dans le camp : d'abord le retrait total de l'Unrwa et la dissolution du Comité populaire, en confiant la responsabilité de leurs services à la municipalité de Jénine. Ensuite l'interdiction de reconstruction des bâtiments détruits et le respect des nouvelles routes tracées par l'armée. Enfin, de ne pas être fiché sur une liste noire que personne ne connaît.

Si ces conditions inacceptables confirment bien la politique d'effacement des réfugiés voulue par Israël, elles mettent en évidence les objectifs que les réfugiés de 1948 doivent se fixer pour ne pas disparaître en tant que tels. Revenir au camp est un premier objectif, car il est essentiel de maintenir la cohésion des réfugiés et ce retour au camp serait une étape vers un retour à Haïfa dont la plupart des réfugiés de Jénine sont originaires.

Si cet avenir peut apparaître lointain, il reste essentiel pour les responsables du Comité populaire et des diverses associations qui poursuivent leurs activités en maintenant la cohésion des réfugiés. En ce mois de juillet, c'est la période des camps d'été. Ils ont été organisés par la « Maison chaleureuse » dans un format réduit car les déplacements sont difficiles : cela se limite à la piscine de Jénine qui reste ouverte et à une sortie au parc. Les deux camps d'été ont réuni 550 enfants qui étaient fiers de porter leur T-shirt floqué : « nous retournerons ! »

Pierre LEPAROUX, AFPS 44

3. Voir l'article sur le rapport de Human Rights Watch sur des camps de Cisjordanie en pages 5 et 6 du numéro 25 de notre bulletin.

LE CAMP DE SHU'FAT : UN GHETTO DANS JÉRUSALEM

C'est en 1965, à la demande de la Jordanie qui administrait alors la Cisjordanie et Jérusalem-Est, que l'Unrwa a établi le camp de Shu'fat pour 500 familles de réfugiés d'un camp informel dans la vieille ville. En 1967, Israël annexe illégalement Jérusalem-Est et intègre le camp à la municipalité. À partir de 2005, le mur de l'apartheid vient le ceinturer et l'isoler de la vieille ville avec une seule sortie, côté Cisjordanie.¹

Les habitants du camp de Shu'fat se trouvent donc dans une situation paradoxale. Considérés comme résidents de Jérusalem, ils peuvent aller notamment à la vieille ville et sur l'Esplanade des mosquées. Les services publics relèvent théoriquement de la municipalité de Jérusalem qui en fait ne les assure pas. Scolarisation et soins de santé primaire étaient jusqu'à l'an dernier assurés par l'Unrwa avant son éviction.

La politique israélienne qui vise à maintenir une majorité juive à Jérusalem, crée quantité d'obstacles à la construction pour les Palestiniens : coût exorbitant du permis de construire, délai d'obtention de plusieurs années, zones interdites... Cela incite de nombreuses familles à s'installer à Shu'fat malgré les conditions de vie très dégradées. Sur un territoire de 0,2km², de 3000 en 1967, l'Unrwa comptait 6500 réfugiés enre-

gistrés en 2023, sur une population totale de... 120000 personnes² ! Isolement, logements surpeuplés, rues étroites et manque d'espace et de locaux collectifs, absence de services, tout cet environnement est organisé par l'occupant.

Depuis 2023, la violence et les agressions se sont accrues et les trafics, notamment de drogue, aux mains de gangs et encouragés en sous-main par Israël, constituent un réel problème de santé et de sécurité publiques. L'armée et la police israéliennes opèrent des raids fréquents, s'attaquent aux commerçants dont elles détruisent les magasins ou les enseignes pour imposer des taxes. Et capturent des jeunes à chaque intervention.

RÉSISTER AU POIDS DE L'OCCUPATION.

Les réseaux d'évacuation des eaux usées sont inadaptés à la densité de population et la collecte des ordures, gérée par l'Unrwa jusqu'à son éviction en février 2025, est inexistante. L'éducation et la santé souffrent également de cette exclusion de l'Office : ses trois écoles et son centre de santé ont été fermés. Israël envisage la création d'une école relevant du ministère israélien de l'Éducation et de la municipalité de Jérusalem dans un de ses anciens bâtiments...

Nous sommes accueillis dans le camp par Manar, chargée de projet du Centre

des femmes, et Jawad, membre du Comité populaire. Créer des espaces sécurisés et promouvoir la justice et le changement social, notamment sur les questions de genre, sont les principales missions du Centre des femmes, établi depuis 1997. Il les exerce au sein d'une unité d'éducation, d'actions de soutien psychologique, et d'une unité de santé et de sport. Il accueille un salon de coiffure pour femmes et une cuisine qui fournit des repas chauds aux enfants. Un minuscule espace de jeux est installé sur le toit du bâtiment, seul lieu en dehors de la rue.

Le Centre travaille également en lien avec deux communautés proches de Cisjordanie, Himza et Anata. Un des projets communs est la création d'une clinique psychosociale dédiée aux questions liées à la drogue.

Dans un contexte économique et social délétère, les femmes du Centre, avec une énergie remarquable, ont réussi à créer un espace de vie apaisé. Mais précaire.

P.L.

1. Un recours des habitants contre cet isolement a été perdu devant la haute Cour de Justice israélienne en 2008.

2. En l'absence de recensement, la population est difficile à estimer précisément, mais ces chiffres nous ont été confirmés par des responsables associatifs du camp lors d'une visite en juillet 2026.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE MORLAIX COMMUNAUTÉ ET CAMP DE DE JALAZONE

L'accès à l'eau constitue un droit humain fondamental reconnu par les Nations unies. Pourtant, en Cisjordanie occupée, ce droit demeure profondément inégalitaire. Dans le camp de réfugiés palestiniens de Jalazone, près de Ramallah, environ 17 000 habitants ne disposent de l'eau courante qu'une à deux journées par semaine. L'approvisionnement, contrôlé par les autorités israéliennes, est insuffisant et parfois interrompu.



La délégation palestinienne reçue par l'AFPS du Pays-de-Morlaix en juin 2026.

DÉFENDRE L'ACCÈS À L'EAU PAR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

LES HABITANTS du camp de Jalazone vivent avec une consommation moyenne d'environ 50 litres d'eau par personne et par jour, très en dessous des besoins permettant de garantir des conditions de vie dignes, tandis que celle des colons israéliens du voisinage est estimée à près de 350 litres. Cette inégalité d'accès illustre les conséquences concrètes de l'occupation sur la vie quotidienne des Palestiniens..

Face à cette réalité, Morlaix Communauté a engagé dès 2022 une coopération décentralisée avec le Comité populaire du camp de Jalazone. Ce partenariat, soutenu par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence française de développement et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, s'inscrit dans le cadre de la loi Oudin-Santini. Il repose sur un principe essentiel : accompagner les collectivités palestiniennes dans le développement de leurs propres capacités techniques et institutionnelles plutôt que se substituer à elles.

Les premières réalisations ont permis : la rénovation de réseaux d'assainissement fortement dégradés ; la réduction des inondations liées aux dysfonctionnements des réseaux d'eaux usées ; la fourniture d'un camion hydrocureur ; la formation de techniciens et d'ingénieurs palestiniens afin d'assurer localement l'entretien des infrastructures. Cette démarche contribue à renforcer les compétences locales, l'autonomie des équipes techniques et la capacité des institutions palestiniennes à répondre aux besoins de leur population.

Le 4 juin 2026, Morlaix Communauté, représentée par son président

Jean-Paul Vermot, le Comité populaire de Jalazone, représenté par Mohamed Nakhla, et Mahmoud Mubarak, responsable des camps de réfugiés pour l'Autorité palestinienne, ont signé une nouvelle convention prolongeant cette coopération jusqu'en 2028. Le programme représente un budget global de 3,2 millions d'euros sur cinq ans. La participation directe de Morlaix Communauté s'élève à 158 000 euros, auxquels s'ajoute la valorisation du temps consacré par les agents de la collectivité.

UNE COOPÉRATION CONCRÈTE AU SERVICE DES POPULATIONS.

Cette coopération constitue aujourd'hui l'un des principaux projets franco-palestiniens de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Elle repose sur une logique de solidarité internationale et de développement durable, en associant investissements dans les infrastructures, renforcement des compétences locales et accompagnement des acteurs palestiniens vers une gestion autonome de leurs équipements.

La nouvelle étape du partenariat prévoit la construction d'un réservoir de stockage d'eau potable de 5 000 m³. Cet équipement permettra de sécuriser l'approvisionnement, d'améliorer la continuité de la distribution et de réduire la vulnérabilité des habitants face aux coupures d'eau. Il constitue une réponse concrète à un besoin vital tout en renforçant la résilience du camp. L'AFPS du Pays de Morlaix salue cette initiative, qu'elle considère comme un exemple concret de solidarité entre collectivités

territoriales et la population palestinienne, et souhaite qu'elle puisse inspirer d'autres collectivités françaises.

Dans un contexte marqué par l'aggravation de l'occupation, les restrictions imposées aux Palestiniens et la dégradation continue de leurs conditions de vie, les actions de coopération décentralisée prennent une dimension particulière et peuvent constituer un outil important de la solidarité internationale par le développement de partenariats fondés sur la solidarité et le respect des populations.

En renouvelant jusqu'en 2028 son partenariat avec Jalazone, Morlaix Communauté démontre qu'une collectivité territoriale peut agir concrètement pour soutenir les droits fondamentaux des populations palestiniennes. L'AFPS du Pays de Morlaix salue aussi le fait que ce partenariat est un acte politique au sens noble du terme : il affirme que les collectivités locales ont un rôle à jouer dans la promotion des droits humains, de la coopération entre les peuples et du respect du droit international. Cette coopération rappelle également que la solidarité internationale ne relève pas uniquement de l'aide d'urgence.

Elle consiste aussi à construire, avec les partenaires locaux, des réponses durables permettant aux populations d'exercer leurs droits et de renforcer leur capacité d'action. Il est fondamental que les collectivités territoriales françaises poursuivent et développent ce type de partenariats, dans le respect du droit international et des droits humains.

François RIPPE

Ce bulletin se fait et se fera l'écho des activités développées par les groupes locaux de l'AFPS engagés dans la solidarité directe avec des réfugiés palestiniens, en Palestine ou dans les pays voisins, les expériences des uns pouvant servir à tous.
Le GT-Réfugiés.

DE MÉMOIRE DE RÉFUGIÉ: UNE BANDE DESSINÉE POUR TRANSMETTRE L'HISTOIRE

LA BANDE dessinée de l'autrice et enseignante-chercheuse Amal Khaleefa, présentée dans notre précédent bulletin n°25, est publiée dans une nouvelle édition bilingue français-arabe par l'AJPF. Réédition enrichie des illustrations originales de l'artiste palestinien Samir Salameh et préfacée par l'historien Vincent Lemire.

Issu des recherches scientifiques menées par Amal Khaleefa sur la mémoire palestinienne en exil, l'ouvrage retrace le parcours d'Abou Iyad, réfugié palestinien installé dans le camp de Zarqa, en Jordanie, dont l'engagement est entièrement tourné vers la préservation de la mémoire de son village d'origine, al-Breij, situé dans la région de Jérusalem. À travers son témoignage, il raconte le déracinement provoqué par la Nakba, mais surtout les multiples façons dont les réfugiés palestiniens transmettent, de génération en génération, le souvenir de leur terre et de leur histoire. Un véritable acte de résistance face à l'effacement et à l'occupation, réaffirmant le droit au retour des réfugiés, où qu'ils se trouvent – à Gaza, en Cisjordanie occupée, en Jordanie, au Liban, en Syrie ou ailleurs.

« Un peuple qui continue de se raconter est un peuple qui ne disparaît pas » rappelle Hala Abou Hassira, l'ambassadrice de Palestine en France en exergue de ce très bel album. Les illustrations de Samir Salameh jouent un rôle essentiel dans cette démarche. Il s'appuie sur des photographies d'archives et des documents historiques afin d'ancrer son travail dans le réel, tout en proposant une interprétation artistique forte et sensible.

F. R.

Parution juillet 2026. 17€

Pour commander : Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises, ajpfbd@gmail.com

DANSEUSES ET DANSEURS DE DABKEH VENUS DE BALATA ACCUEILLIS EN BRETAGNE AVEC LES GROUPES LOCAUX AFPS DE BREST ET MORLAIX



Ils et elles dansent leur espoir d'une vie de paix et de liberté. En démonstration devant l'hôtel de ville de Morlaix le 18 juin après leur spectacle à Brest, dans le cadre d'une tournée passée par Quimper et Rostrenen, à l'invitation du Comité de jumelage Kemper-Balata, qui fut aussi l'occasion de rencontrer plusieurs associations de jeunesse. (Photo Le Télégramme)

ABREST ce 13 juin, le patronage laïque Guérin résonne d'applaudissements nourris. La salle est comble. Le public est debout, beaucoup ont les larmes aux yeux. Il y a des rires aussi et une atmosphère de fête. Une troupe de danseurs de dabkeh, composée de huit jeunes filles et garçons, arrive du camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse, en Cisjordanie occupée.

Leur venue en Bretagne est l'aboutissement d'un travail militant acharné entre la troupe, ses encadrants, l'association Kemper-Balata, l'AFPS de Brest, l'AJPF de Morlaix et la ville de Rostrenen. Après un passage par Nice, ils ont présenté leur spectacle dans les quatre villes bretonnes partenaires lors d'une tournée d'une dizaine de jours. Des rencontres ont été ménagées avec des élus et, surtout, avec des jeunes. C'est l'occasion pour le public breton de se souvenir que la Palestine, avant d'être un territoire violemment occupé par les troupes israéliennes, est la terre d'une culture vivante et joyeuse, où l'esprit de résistance s'incarne dans les chants, les danses, l'humour de sa jeunesse.

La jeune troupe Hikaya (récit, en français) a clos son spectacle par l'interprétation émouvante de l'hymne palestinien *Mawtini*, devant l'auditoire debout. La soirée a mêlé chorégraphies algériennes proposées par l'association brestoïse DZH et dabkeh palestinien. Sur le buffet, on trouvait des crêpes, du houmous, des falafels. Des recettes ont été échangées... Et sur fond de drapeau

palestinien, Brestoïses et Brestoïses de tous âges et origines étaient fiers de se faire prendre en photo en compagnie des jeunes artistes.

Puis la troupe a été invitée par un collectif local de hip-hop dans le cadre d'un festival créé pour l'occasion, mêlant cinéma, danse, DJ-set, exposition de poèmes et de graffs. Les huit jeunes d'Hikaya sont les invités d'honneur. Ce sera une nouvelle opportunité de danser et de montrer le dynamisme contagieux de la culture palestinienne vivante.

Les enfants ont entre 11 et 14 ans. Ils sont, comme la plupart de leurs parents, nés sous l'occupation israélienne dans le camp de réfugiés le plus densément peuplé de Palestine. À Balata vivent, sur 0,25 km², plus de 33 000 personnes, mais ce nombre ne compte que les réfugiés effectivement inscrits comme tels auprès de l'Unrwa. Comme leurs parents, ils n'ont connu que des conditions de vie difficiles liées au manque d'infrastructures, au surpeuplement, et avant tout à la violence de l'armée d'occupation.

À Balata, cependant, la société civile est particulièrement dynamique et la résistance s'incarne dans les nombreuses associations communautaires. Les enfants qui composent la troupe Hikaya sont ainsi encadrés et coachés par des femmes déterminées à transmettre des valeurs de solidarité et de rigueur artistique qui permettent aux enfants de se construire une estime de soi et de garder la foi dans l'avenir de leur pays.

Nolwenn, AFPS Pays de Brest